

# Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)

décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 - arrêté du 20 juin 2007

---

## Le métier

---

### 1. Définition

Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le moniteur éducateur travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs : sociaux, médico-sociaux, économiques....

### 2. Compétences

Les domaines de compétence du moniteur éducateur se déclinent en 4 axes :

- l'accompagnement social et éducatif spécialisé
- la participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé
- le travail en équipe pluri-professionnelle
- l'implication dans les dynamiques institutionnelles

### 3. Lieux d'exercice

Le moniteur éducateur intervient principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics.

Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et structures privées.